

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 décembre 2023

-
1. Approbation du PV du dernier conseil municipal en date du 7 novembre
 2. Désignation d'un secrétaire de séance
 3. Renouvellement des baux
 4. Décision modificative n°4
 5. Questions diverses
-

Date de convocation : 08/12/2023

Membres élus : 19 ; en fonction : 19 ; présents : 13 ; votants : 16

Sous la présidence de Madame Barani Marie-Pierre, Maire de Chabons

Membres présents : BARANI Marie-Pierre, CHARLETY Philippe, ORTUNO Michelle, BOZON Pierre, RIVIERE Denis, PELLERIN Annick, DURAND Lionel, COMBET Stéphane, BRECHET Alexandre, GAILLARD Claude, MEYER Sylvie, MARTIN David, MEUNIER-BLANCHON Emma

Membres absents : PERON Catherine donne pouvoir à BARANI Marie-Pierre ; BURTIN Nicole donne pouvoir à PELLERIN Annick ; LEDEUIL Estelle donne pouvoir à DURAND Lionel ; VIAL Ludivine ; GUILLERMIN Romuald ; LACROIX Franck

1. Approbation du PV du dernier Conseil Municipal en date du 7 novembre

Le Conseil Municipal approuve le PV de la séance du 7 novembre à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Annick Pellerin comme secrétaire de séance à l'unanimité.

3. Renouvellement des baux

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a repris l'ensemble des terres au C.C.A.S. et que certaines d'entre elles étaient louées.

Il est proposé de renouveler ces baux de location pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2024. Les montants de location seront réactualisés chaque année par avenant sur l'indice des fermages, l'indice de référence étant celui de 2023 soit 116,46.

La liste des parcelles avec le prix de la valeur du fermage :

Référence parcelle	Contenance	lieudit	Valeur du fermage
Section AM n°42	99 a 45 ca	Crevet	24,31 €
Section AS n° 87	77 a 88 ca	Les Maladières	85,09 €
Section A n° 106	73 a 02 ca	Plan de Milin	60,79 €
Section AN n° 121	34 a 05 ca	En Berlet	29,16 €
Section AO n° 67 N°68 N° 69	Total 74 a 54 ca	Le Rompay et La Guette	72,97 €
Section AH n° 201	62 a 17 ca	Galliévoz	64,62 €
Section AK n° 105	1 ha 60a 05 ca	Bois Vert	166,31 €

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 12 décembre 2023

Section AC n° 351	46 a 13 ca	Bois-Girard	46,56 €
Section AC n° 355	6 a 14 ca	Bois-Girard	6,20 €
Section AE n° 47	6 a 68 ca	Fontaine	2,44 €
Section AT N° 612	3 a 28 ca	Chaudaroux	Total fermage - 17,76 €
N° 617	0 a 20 ca		
N° 624	3 a 58 ca		
Section AR n° 174	50 a 00 ca	Sous l'église	76,33 €
Section ZA N° 65	96 a 68 ca	Le Liers Ouest	163,02 €
Section AV n° 307	7 a 81 ca	L'Épinay	19,65 €
Section AV 359	7 a 65 ca		15,00 €

Il est demandé au Conseil de délibérer pour valider le renouvellement des baux dans ces conditions.

Adopté à l'unanimité.

4. Décision modificative n°4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2023-008 du 14 Mars 2023 approuvant le budget primitif 2023,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

Crédits à ouvrir	Chapitre	Article - opération	Montant
Dépenses			
Section investissement	21	2131 opération 24 – Restauration église (travaux)	130 000,00 €
		TOTAL	130 000,00 €

Crédits à réduire	Chapitre	Article - opération	Montant
Dépenses			
Section investissement	21	2111 op. 10 – Terrain Guéraud et frais	2 000,00 €
	21	2157 op 10 – Matériel	5 100,00 €
	21	2131 op 10 – Extension bibliothèque	50 000,00 €
	21	2151 op 50 – Voirie	24 000,00 €
	21	2115 op 26 – Maison associations	7 900,00 €
	21	2131 op 26 – Travaux maison associations	15 000,00 €
	21	2131 op 80 – Abri jeune	10 000,00 €
	21	2152 op 80 – Jeux pour enfants	6 000,00 €
	21	212 op 53 – Défense La Milin	10 000,00 €
		TOTAL	130 000,00 €

Il est demandé au Conseil de délibérer pour approuver cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

5. Questions diverses

Marie-Pierre BARANI :

- ✓ **Vergers participatifs** : un administré a proposé l'idée de monter un verger participatif. L'idée serait que la Commune mette à disposition des habitants une parcelle de terrain (disposant idéalement d'une source ou avec de l'eau à proximité). Des arbres fruitiers seraient plantés et les habitants participant au

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 12 décembre 2023

projet s'occuperaient de leur entretien et de la récolte des fruits. Idée à soumettre à la Commission Environnement.

- ✓ **Honoraires de M. Le Coroller** : L'architecte et maître d'œuvre du projet de restauration de l'église de Châbons, le cabinet Multiple, souhaiterait que ses honoraires soient réévalués de 6,13% du fait de l'augmentation du montant du marché initial suite à plusieurs avenants (travaux nécessaires mais non prévus notamment). Habituellement, cette réévaluation est prévue dès la signature du marché de maîtrise d'œuvre mais M. Le Coroller avait omis de prévoir cette modalité. Il demande aujourd'hui à Madame le Maire de bien vouloir considérer sa demande qui représente un montant d'honoraires supplémentaires de 15 000€. Après débat, les élus proposent d'accorder 50% du montant demandé par M. Le Coroller, le conseil estimant que l'augmentation considérable du marché initial tient principalement du fait que les montants avaient mal été estimés à la base par M. Le Coroller.

Pierre BOZON :

- ✓ **Eglise** : l'entreprise qui s'occupe des vitraux est intervenue. Les échafaudages côté nord et ouest vont être démontés et l'entreprise est en train de remonter un échafaudage côté sud.

Michelle ORTUNO :

- ✓ **Téléthon** : beaucoup d'annulations de dernière minute. Au final sur 162 tickets vendus, il y avait environ une cinquantaine de châbonnais. 3572,60 € de recettes récoltées.

Sylvie MEYER :

- ✓ **Répar'Café** : Sylvie Meyer et Alexandre Brechet ont rencontré l'équipe du Répar'Café du Grand Lemps, géré par l'association Initiatives pour demain. Il a été proposé de délocaliser au moins une session de ce Répar'Café à Châbons, potentiellement un samedi à la Salle Post'Halles.

Annick PELLERIN :

- ✓ **Lutrin** : les textes sont finis, ils seront opérationnels d'ici l'été.
- ✓ **Film sur Châbons** : tout avance bien, les castings ont commencé et M. Caspar a déjà commencé à filmer notamment lors des dernières manifestations qui ont eu lieu.

David MARTIN :

- ✓ **Commission Mobilité de la CCBE** : Le Réseau Pouce : mode de déplacement basé sur l'auto-stop encadré par la CCBE. 11 panneaux sont prévus à Châbons pour matérialiser des « points d'arrêt » : la CCBE les paierait et la Commune les entretiendrait.

Denis RIVIERE :

- ✓ **Campagne d'élagage des chemins ruraux** de la Commune en partenariat avec la Commune qui paie la prestation du lamier. Les agriculteurs participeront au nettoyage.
- ✓ **Travaux de voirie** : les dernières factures sont arrivées, les travaux sont terminés.
- ✓ **Gymnase** : en attente du retour des banques. La CAFL a été contactée, notre dossier est à l'instruction et une réponse est attendue pour début janvier.